

Affectation à long terme en enseignement

Réaffichée : 9 décembre 2025

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Durée approximative de l'affectation : indéterminée

Sommaire du poste :

<u>Numéro du poste</u>	<u>%</u>	<u>École</u>	<u>Description</u>	<u>Qualification requise</u>
L T – 61	100	École secondaire catholique l'Horizon, Val Caron	Sciences INT 17% Éducation physique INT 17% Français INT 33% Éducation artistique INT 17% Éducation technologique INT 16%	Cycle intermédiaire

Présentation de demande externe :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande en cliquant [ici](#).

Échéancier : 12 heures, le mardi 23 décembre 2026

Documents d'appui qui doivent accompagner la demande d'emploi

- Une lettre d'accompagnement et un curriculum vitae en français faisant état des exigences précisées;
- Le formulaire d'engagement pour œuvrer dans un poste d'enseignement doit être dûment complété en [cliquant ici](#);
- Conformément à la *Loi sur l'information municipale et à la protection de la vie privée*, le formulaire d'autorisation de références professionnelles doit être dûment complété en [cliquant ici](#).

Noter

- En vertu du paragraphe 24(1) du Code des droits de la personne de l'Ontario, le CSC Nouvelon, a le droit de préférer, en matière d'emploi, des candidats de langue française catholiques;
- En vertu du Règlement 521/01 et tel qu'amendé par le règlement 322/03 et de la politique du CSC Nouvelon, toute personne employée par le conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels ne dépassant pas six mois avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi;
- Dans le respect de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité* pour les personnes handicapées de l'Ontario, le CSC Nouvelon rend disponible des mesures d'adaptation durant son processus de sélection.